par l'achat du blé à un prix appréciable (au lieu des réquisitions), une mesure voulant rendre le paysan sympathisant aux Soviets dans une période où la guerre se rapproche. Le marché libre est donc rétabli et on donne libre jeu aux différentiations sociales au sein des Kolkhoses, on attise la concurrence entre ces derniers et pour réaliser les capitaux nécessaires pour les armements nouveaux, le centrisme procède comme les Etats capitalistes : il attaque les conditions d'existence des prolétaires, leurs salaires qui dépendront désormais d'un prix du marché libre, d'une série de facteurs incontrôlables pour les ouvriers. Les décisions du C. C. indiquent donc un cours politique orienté vers la droite et à ce point de vue le bruit autour de l'assassinat de Kyrov sert à étouffer l'attention des ouvriers sur ces nouvelles mesures.

Ces « nouveaux succès du socialisme » en Russie s'effectuent aussi sur la base d'une stabilisation du rouble qui, selon Molotov, souffrait fort de n'être pas l'élément décisif, mais seulement un élément parmi d'autres, pour la fixation des prix. Et dire que Staline dans son dernier discours de 1933 prétendait que le meilleur témoignage que l'on se rapprochait du socialisme était la baisse de l'importance de la monnaie dans la vie économique soviétique!

Au nom de la lutte contre la spéculation, le centrisme tombant d'un extrême dans l'autre, ouvre la voie à des différenciations de classe à la campagne où tous les Kolkhoses vont pouvoir exprimer leur contenu réel au travers d'une concurrence sur le marché libre.

Et ainsi le centrisme prépare déjà les conditions sociales d'où surgiront pendant la prochaine guerre les éléments de réaction bourgeoise qui le balayeront, si d'ici là le prolétariat mondial ne parvient à donner le signal de la révolution prolétarienne.

LA SITUATION EN FRANCE

Les positions du capitalisme français viennent de s'exprimer d'une façon marquante au travers de trois événements. C'est d'abord le compromis de la Sarre, l'envoi d'une force internationale dans le bassin à l'exclusion de troupes françaises et allemandes. Laval a salué cette solution parce qu'elle marquait surtout la fin de la politique d'équilibre de l'Angleterre et qu'elle représentait la réalisation de l'aphorisme de Baldwin : « nos frontières sont sur le Rhin ». Il est évident qu'au point de vue du plébiscite, l'occupation internationale de la Sarre est un élément favorable à l'Allemagne qui peut invoquer les années d'occupation d'après guerre et susciter une vague de chauvinisme pour la « libération de la patrie ». Mais pour l'impérialisme français, surtout après les déclarations de M. Archambaud, à la Chambre, le vote de crédits extraordinaires pour la guerre, le discours soi-disant pacifiste du général Maurin, modifiant l'adage latin « si vis pacem para bellum » en un impératif « prépare-toi à la guerre », sa position conciliatrice envers le problème de la Sarre peut lui permettre de s'ériger en champion de la paix et éventuellement mobiliser autour de ses positions le chauvinisme déterminé dans toutes les classes du pays.

Que l'on ne s'y trompe pas : la Sarre restera après le plébiscite un élément de perturbation et de conflits entre la France et l'Allemagne et peut-être bien l'occupation internationale perdurera-t-elle : cette mesure étant la seule pouvant empêcher momentanément l'accélération des antagonismes entre les deux protagonistes.

Le dénouement de la « consultation populaire » importe peu, car statu-quo ou

rattachement à l'Allemagne, le problème reste entier et ne se résoudra que dans la guerre impérialiste.

Au point de vue de la situation intérieure, le problème du blé et du vin exprime le souci de « disciplinisation » de l'appareil économique en vue d'un dénouement impérialiste. C'est pourquoi ce n'est pas une coïncidence si les Chambres examinèrent les projets de lois Flandin d'assainissement du marché agricole, après les discussions grandiloquentes sur la politique étrangère et les armements de l'Allemagne.

En bref, ils'agit de liquider les excédents de blé et de vin (près de 22 à 23 milliards de quintaux de blé) d'adopter des mesures de limitation des emblavures, d'interdiction de l'intensification du rendement, de sélection des semences et, pour le vin, de distiller les excédents qui, sous forme d'alcool, seront rachetés par l'Etat à l'aide de fonds obtenus par une taxe sur la circulation. D'autre part, des mesures de limitation des plantations seront adoptées ainsi que l'interdiction de certains cepages et des piquettes.

La mesure essentielle pour le blé est le rétablissement de la liberté du marché, c'est-à-dire la suppression du prix légal fixé auparavant pour la vente; le rachat des excédents, au cours moyen des six premiers mois du marché libre, par le gouvernement qui demande 1 milliard et demi à ces fins. Il s'agit manifestement d'une aide importante aux grands minotiers, aux coopératives, car les stocks sur lesquels porteront officiellement les achats seront ceux des « coopératives bénéficiaires de contrats » pour moitié et sur le blé pour le testant. D'autre part, ces mesures mettront les paysans qui représentent 40 p.c. de la population en France, sous la coupe totale et absolue des minotiers et nous ne parlons pas de la taxe de 7 fr. par quintal qui est imposée pour réaliser les capitaux nécessaires et qui pèsera sur le dos des petits exploitants. En effet, la liberté « contre interventionniste » de Flandin accentue la spéculation avec la perspective du rachat des stocks par l'Etat, car le paysan en proie aux innombrables difficultés d'une période de crise économique, sans possibllité d'obtenir des crédits, vendra son blé à un prix plus bas qu'auparavant (où existait un horizon légal des prix), sans pouvoir attendre les 6 mois de rachat gouvernementaux. La résorption des excédents rachetés devra s'effectuer par une dénaturation des stocks et par de nouvelles exportations que Flandin aurait obtenu de la Conférence de Budapest ainsi que par des opérations d'achat-vente aux coopératives, ce qui représente une forme de subside financier à celles-ci.

Tant pour le blé que pour le vin, au nom d'une diminution du prix du pain, Flandin a fait adopter des mesures qui mettent le marché agricole, au travers de l'Etat, sous le contrôle de quelques grands minotiers, alors que sont prises des mesures de limitation de la production, mesures liées à la politique de prix de ces derniers. Qu'une certaine diminution du prix du pain puisse en découler, c'est possible, mais en dernière analyse la situation des petits paysans s'aggravera, pendant que le capitalisme tendra à les opposer aux ouvriers bénéficiaires d'un pain momentanément meilleur marché.

Le troisième événement qui mérite notre attention, est la conférence impériale qui s'est tenue ces derniers temps à Paris en vue de resserrer les liens économiques entre les colonies françaises et la métropole. Selon le « Temps », cette Conférence devait créer la conception « impériale » ou autrement dit « s'efforcer d'éviter que ne naissent ou subsistent entre les colonies et la métropole des concurrences cussi fâcheuses en elles-mêmes que dangereuses au point de vue politique » et s'efforcer de donner une structure « organique » et une unité économique à l'empire français « la sur la civilisation » et gravitant sous le signe de « l'esprit ».

Concrètement, on sait que les exportations françaises aux colonies atteignent le tiers de la production de la métropole et la moitié de ses exportations à l'étranger,